



Les 40 propositions de l'ANESTAPS pour l'élection présidentielle 2017

Préambule

Cette année, les étudiants en STAPS et par le biais de l'Association Nationale des étudiants en STAPS ont décidé de faire des propositions à l'occasion des présidentielles 2017, sur l'enseignement supérieur mais aussi le sport dans sa plus grande globalité.

Enjeu majeur de la société, et souvent au cœur des débats le sport aujourd'hui occupe une place importante mais n'est que très peu abordé pendant les grandes échéances de démocratie.

Les étudiants en STAPS, représentent près de 60 000 jeunes engagés dans le sport. Ces futurs professionnels sont voués à intervenir sur des domaines variés et aussi important dans notre société que l'éducation, la santé, l'inclusion sociale. A ce titre, ils souhaitent en s'appuyant sur leurs expertises, transmettre leurs propositions pour un sport et une université agissant pour la société de demain.

Ce document est adressé à tous les personnes, institutions, sociétés et organismes qui réalisent la démarche essentielle de co-construire la société avec ceux qui seront les acteurs de demain. Après une présentation de ce qu'est l'ANESTAPS, de ses actions, et de cette filière, nous vous présentons dans ce document les propositions de l'ANESTAPS sont au cœur des débats politiques, économiques et sociaux actuels.

Présentation de l'ANESTAPS

L'Association Nationale des Etudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) est une association de type « loi 1901 » qui a vu le jour en mars 1999 à Paris. C'est aussi la seule organisation représentative des étudiants en STAPS.

L'ANESTAPS fédère les associations étudiantes STAPS de France, afin de valoriser l'image de la filière auprès du grand public et des professionnels mais aussi de traiter de problématiques sociales tel que, l'accès au sport de tous et toutes, la solidarité internationale, l'inclusion des personnes en situation de handicap, supprimer les stéréotypes sur la pratique sportive.

Valeurs

L'ANESTAPS se reconnaît notamment dans les valeurs du mouvement associatif indépendant :

- Un mode de fonctionnement démocratique (l'association est dirigée par les étudiants) ;
- L'indépendance politique et confessionnelle de l'association et de ses actions ;
- L'organisation des relations entre les associations membres en vertu du principe de subsidiarité.

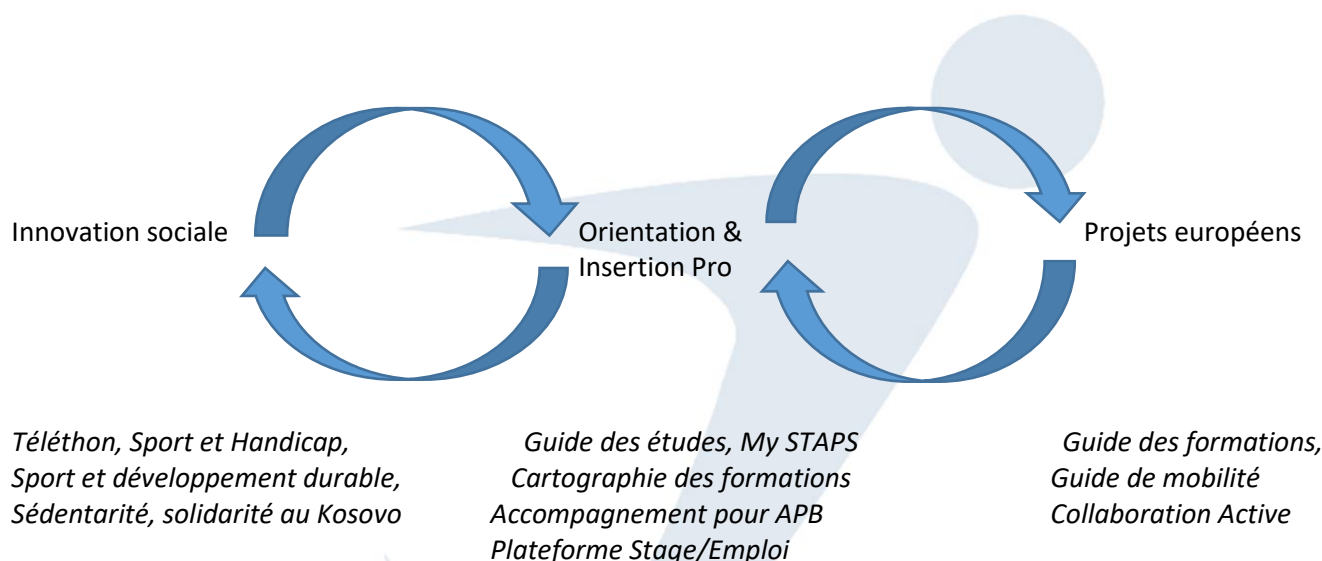
Objectifs

L'ANESTAPS a pour but de garantir l'égalité des chances entre les étudiants en STAPS et agir pour leur épanouissement professionnel et personnel par plusieurs moyens :

- Représenter et défendre les droits et les intérêts des étudiants et associations de la filière STAPS auprès de l'Etat et des institutions concernées, avec une réflexion sur l'organisation des formations aux métiers du sport ainsi que les débouchés professionnelles.
- Développer l'esprit de solidarité, de cohésion et valoriser l'utilisation de l'éducation populaire.

Après seize années d'existence, l'ANESTAPS se place aujourd'hui comme la **seule structure** de représentation des étudiants en STAPS en France. Forte d'un réseau toujours plus dense, elle fédère actuellement **35 associations d'étudiant(e)s en STAPS**. Le souhait d'être toujours plus à l'écoute des besoins et attentes des jeunes nous a poussé à devenir force de proposition sur les politiques sportives, mais aussi sur le parcours d'étude en STAPS et plus généralement sur l'enseignement supérieur.

Projets de l'ANESTAPS



Présentation de la filière STAPS

La filière STAPS est une filière universitaire, longtemps orientée vers la formation des professeurs d'EPS, la filière STAPS a su se diversifier pour proposer des formations qui mènent dans des champs d'intervention bien plus large. Désormais, la filière propose des spécialisations orientées sur le Management, l'Entraînement Sportif, l'Ergonomie, les Activités Physique Adaptées et Santé, et pouvant déboucher sur des masters professionnels et doctorats spécifiques.

De plus, une formation professionnelle existe en parallèle : certains établissements délivrent des Diplômes d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) et des licences professionnelles accessibles avec un niveau baccalauréat.

Quelques chiffres

59 537 étudiants en STAPS ; 45 522 étudiants en Licence ; 10 302 en Master ; 381 en Doctorat (enquête 2016/2017 C3D)

Concernant le taux d'insertion des diplômés STAPS : **91% d'insertion professionnelle** après 18 mois, et 93% d'insertion professionnelle après 30 mois (Enquête relative à l'insertion professionnelles des diplômés de 2013 publié en 2016 - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)

Les débouchés professionnels

Les métiers de l'entraînement sportif

- Préparateur physique et mental
- Coach sportif
- Gestion des clubs
- Lutte contre le dopage
- Recherche

Les métiers de l'enseignement

- Métiers de l'enseignements (1er degré, 2nd degré, Conseiller d'éducation)
- Educateur socio sportif dans les milieux scolaires
- Educateur/opérateur/Conseiller territorial des APS
- Recherche (Histoire, Sociologie, Sciences de l'éducation, psychologie)

Les métiers de l'activité physique adaptée

- Prévention, réadaptation, intégration des populations comme les enfants, personnes âgées, handicapés moteurs/sensoriel/mental
- Enseignant en Activité physique adaptée
- Coordinateur de programme d'APAS
- Recherche (Sciences de la vie et de la Santé)

Les métiers du management

- Cadre, chef de projet d'une collectivité
- Management des organisations
- Management des événements sportifs
- Juridiction et comptabilité au sein des organisations sportive
- Tourisme, loisir
- Communication au sein des organisations sportives
- Responsable Marketing/ de Vente
- Recherche (Droit, Economie, Marketing, Sociologie)

Les métiers de l'ergonomie

- Agent de conception
- Consultant à la conception
- Adapter le matériel sportif à un public spécifique
- Ergonomie de travail
- Etablir des protocoles de tests sur terrain de différents équipements sportifs
- Ingénieur test terrain, laboratoire
- Recherche en science du sport (Biomécanique, physiologie etc...)

Les métiers de l'animation

- Participer à l'organisation des structures sportives
- Encadrement de groupe pour l'animation d'activités sportives

Nos propositions pour les élections présidentielles de 2017

Formation et employabilité des jeunes engagés dans le sport.

Actuellement, les systèmes de formations dans le champ du sport intéressent de plus en plus de jeunes, malgré divers investissements de l'Etat pour l'enseignement supérieur ces dernières années, les UFR STAPS - unique formation universitaire dans le sport - font face à des problématiques de plus en plus présentes : tirages au sort, capacités d'accueil, infrastructures devenues trop petites pour accueillir les étudiants, manque de moyens humains et budgétaires.

En plus d'un accès de plus en plus compliqué pour les jeunes à cette formation, la lisibilité des différentes formations dans le champ du sport reste encore aujourd'hui beaucoup trop complexe. Même avec un projet professionnel bien défini, il semble très compliqué de trouver la voie qui correspond le plus aux étudiants, ce qui favorise l'échec en STAPS. En effet, il existe plusieurs centaines de formations dans le sport - et uniquement dans le domaine de l'encadrement -.

Ce système de formation aujourd'hui est illisible autant pour les étudiants que pour les employeurs, qui eux ne comprennent pas toujours les formations STAPS et les compétences qui y sont développées.

Suite à la réforme de la formation des enseignants, plusieurs constats s'avèrent aujourd'hui problématiques pour les candidats au CAPEPS et les étudiants dans le cursus "Education et Motricité".

Concernant la formation, les équipes pédagogiques ont pour but la réussite du CAPEPS, de ce fait la première année de master et parfois la 3ème année de licence, ont pour unique rôle de préparer à ce concours. Une seule année est prévue pour la professionnalisation et l'apprentissage plus poussée de la pédagogie. En cas de non réussite au concours, il est compliqué pour les étudiants de développer des compétences autres que celles des capacités rédactionnelles.

L'ANESTAPS à plusieurs propositions concernant ces constats :

- Donner aux lieux de formation STAPS les moyens humains nécessaires à un encadrement de qualité (maximum 20 étudiants par groupe de travaux dirigés) ;
- Améliorer les méthodes d'apprentissage par le biais d'innovations pédagogiques avec par exemple la mise en place de la pédagogie inversée, une meilleure utilisation du numérique, la mise en place du tutorat pour les étudiants en difficultés. (Cf. Contribution première année STAPS) ;
- Généralisation du contrôle continu intégral dans l'intérêt de valoriser l'acquisition des compétences et de permettre une meilleure réussite des étudiants (Cf. Contribution de la FAGE) ;
- Les universités renforcent les liens avec les différents employeurs pour qu'ils puissent mieux comprendre la formation et les compétences développées ;
- Articuler les formations STAPS en bloc de compétences et non en unité d'enseignements ;
- Rendre accessible la formation STAPS pour la Formation tout au long de la vie ;

- Contrôler la distribution des suppléments aux diplômés ;
- Redéfinir les niveaux d'interventions dans le sport en fonction des diplômes obtenus et faire reconnaître les Masters STAPS ;
- Articuler et rendre lisible les formations dans le champ du sport (Cf. Tribune Formation Sport) ;
- Relancer les enquêtes sur l'insertion professionnelle des étudiants en STAPS ;
- Favoriser et valoriser une orientation active avec des interventions dans les lycées, dans les salons d'orientations, avec l'implication des étudiants de la filière ;
- Développer les rencontres avec les milieux professionnels dès le secondaire ;
- Repenser la place et la forme du CAPEPS pour respecter la cohérence des cycles licence-master, et engager des réflexions entre le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et l'ANESTAPS
- Faire un plan pluriannuel de recrutement des enseignants d'EPS ;
- L'ANESTAPS demande le développement des licences professionnelles en relation avec l'environnement socio-économique ;
- Permettre l'intégration des CREPS au sein des Comues pour mutualiser les moyens ;
- Revoir l'orientation des jeunes via un continuum lycée – université ;
- Continuer à favoriser les échanges internationaux des étudiants et des travailleurs ;
- Mettre en lien les étudiants STAPS et les organisations de grands événements sportifs pour favoriser leur insertion professionnelle ;
- Mise en place d'un guichet unique d'information sur les formations dans le champ du sport ;
- Définir la notion de sécurité dans le code du sport ;
- Rendre éligible les formations STAPS par le compte personnel de formation.

La vision des jeunes pour le rôle du sport dans la société

Le sport aujourd'hui reconnu par la commission européenne, ou encore valorisée par l'ONU pour des questions de développement, de paix ou de santé marque une place primordiale dans notre société. Les étudiants en STAPS sont avant tout les étudiants engagés dans le sport et ont une vision concernant sa place au sein de notre société.

Depuis les dernières actualités, le sport utilisé au service de la santé se développe, utilisé pour résoudre des problèmes de vieillissement, de sédentarité. Avec des programmes de préventions, des journées d'initiation ou très prochainement la prescription du sport adapté, il est important et nécessaire de continuer à développer le lien "Sport et Santé".

D'autres points essentiels sont aussi à améliorer, le sport de plus en plus peut être utilisé à des fins de socialisation, d'éducation et de sensibilisation. Beaucoup de projets se montent pour permettre une meilleure inclusion, par exemple des personnes en situation de handicap qu'il soit physique, mental, ou social. La pratique d'un sport, impose des règles, permet de mettre chaque personne en responsabilité, propose un rôle social (qu'il soit en gestion du club, dans une équipe d'un sport collectif...). Finalement, le sport dans toute sa globalité permet un engagement, personnel et collectif.

Le constat fait par l'ANESTAPS et l'ensemble des étudiants engagés dans le sport est qu'il manque une place pour les jeunes, pour le mouvement associatif dans les décisions qui sont prises. Trop peu de femmes aussi occupent une place dans les modèles de gouvernances des organisations sportives. C'est en nous inscrivant dans les efforts observés que l'ANESTAPS souhaite être acteur de cette dynamique et adresse ses propositions pour les différents programmes des candidats à la présidentielle 2017.

Nos propositions :

- Encourager la pratique sportive dès le plus jeune âge ;
- Encourager les initiatives pour permettre à chacun de continuer à pratiquer une activité physique régulière et qu'elle ne soit plus au détriment des cursus scolaires des jeunes ;
- Améliorer l'éducation par le sport et à travers le sport ;
- Promouvoir le sport dans une pratique de santé contre le vieillissement de la population ;
- Valoriser l'engagement sportif dans l'éducation ;
- Renforcer le sport comme levier social contre les inégalités sociales ;
- Intégrer les jeunes dans les modèles de gouvernances des organisations sportives ;
- Favoriser l'engagement des jeunes dans le sport ;
- Favoriser la place du développement durable dans le champ du sport ;

- Utiliser le sport comme levier d'éducation populaire ;
- Renforcer la lutte anti-dopage pour des raisons tant de santé publique que d'éthique ;
- Renforcer le poids des fédérations affinitaires et développer les projets "Sport Citoyens" ;
- Rendre accessibles les infrastructures et l'encadrement aux personnes à mobilité réduite ;
- Inclure plus régulièrement les mouvements d'éducation populaire dans les projets et organisations sportives ;
- Favoriser la pratique mixte ;
- Favoriser la mixité dans les modèles de gouvernances ;
- Banaliser une après-midi pour la pratique sportive universitaire ;
- Permettre aux licenciés STAPS d'exercer les fonctions de direction dans des accueil de collectifs de mineurs.

CONTACTS :

Présidente

Orlane François

Tel : 06.81.29.98.28

Mail : presidence@anestaps.org

Presse

Lucie Denoyelle

Tel : 06.38.82.71.46

Mail : sga@anestaps.org

5, rue Frédérick Lemaitre

75020 PARIS

ANESTAPS C/O FAGE

